



Étalagiste

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise étalagiste et certificat de gestion

Prix: 325 euros

Durée: 1 an

Pratique en entreprise de minimum 36h obligatoire

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes :

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)

Formation en chef d'entreprise

Description

Un travail de mise en scène pour attirer le regard des passants

Seul ou au sein d'une équipe de décoration, vous imaginez, réalisez et habillez les étages et les vitrines d'un magasin.

L'objectif est d'attirer le regard et de donner envie au client d'acheter le produit. Pour cela, vous utilisez des techniques d'harmonisation des couleurs, d'éclairage et de mise en valeur des produits.

Journée type

Chaque jour, vous mettez en scène des produits en tenant compte de l'identité du magasin, des saisons, des événements et des moments clés de l'année.

Au bureau, vous planifiez et coordonnez différents projets et réalisez des croquis et des maquettes.

Vous allez ensuite choisir vos produits pour créer une ambiance et imaginer un décor.

En vitrine, vous mettez en place les devantures tout en respectant les règles de base de présentation. Pour cela, vous jouez avec la lumière, les couleurs, les formes, les textures... mais aussi sur l'allure des mannequins, leur coiffure, leur vêtements, leurs accessoires...

Doté d'une créativité débordante et de qualités de bricoleur, vous fabriquez tous les décors puis réalisez la mise en scène finale.

[> Je m'inscris à la formation](#)

Débouchés

Au bout d'une année de formation, vous pouvez choisir de :

- Créer votre propre société d'étalagiste-décorateur
- Travailler dans des grandes enseignes, des centres commerciaux, des magasins...
- Vous perfectionner dans une technique propre à la décoration et à la vente

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour devenir étalagiste ?

Vous devez être manuel et faire preuve de créativité, d'originalité et d'imagination.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens artistique, du commerce et des responsabilités et aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation

Horaire

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- Mardi et jeudi (18h00 à 21h30)

Ces horaires ne tiennent pas compte des cours de gestion. Il faut donc rajouter 8 heures supplémentaires au programme ci-dessus.

Programme

Cours professionnels (256h sur 1 an)

- Théorie professionnelle
- Pratique professionnelle
- Aménagement stand
- Gestion de projet
- Merchandising
- Portfolio

Gestion (160 h sur 1 an)

- Esprit d'entreprendre
- Création d'entreprise
- Législation
- Stratégie commerciale
- Gestion commerciale
- Comptabilité
- Fiscalité
- Plan financier

Organisation de la formation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Vous pouvez être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession si vous êtes :

- Titulaire d'un certificat d'apprentissage dans la profession,
- Titulaire d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession,
- Occupé ou ayant été occupé dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.